

ICS: 67.200.10

***norme belge
enregistrée***

NBN EN ISO 19219

1e éd., janvier 2004

Indice de classement: V 06

Corps gras d'origines animale et végétale - Détermination de la teneur en sédiments visibles dans des graisses et huiles brutes (ISO 19219:2002)

Dierlijke en plantaardige oliën en vetten - Bepaling van zichtbaar bezinksel in ruwe vetten en oliën (ISO 19219:2002)

Animal and vegetable fats and oils - Determination of visible foots in crude fats and oils (ISO 19219:2002)

Autorisation de publication: 24 décembre 2003

La présente norme européenne EN ISO 19219: 2003 a le statut d'une norme belge.

La présente norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français).



Institut belge de normalisation (IBN), association sans but lucratif
avenue de la Brabançonne 29 - 1000 BRUXELLES - téléphone: 02 738 01 12 - fax: 02 733 42 64
e-mail: info@ibn.be - IBN Online: www.ibn.be - CCP. 000-0063310-66

ICS: 67.200.10

Geregistreeerde Belgische norm

NBN EN ISO 19219

1e uitg., januari 2004

Normklasse: V 06

Dierlijke en plantaardige oliën en vetten - Bepaling van zichtbaar bezinsel in ruwe vetten en oliën (ISO 19219:2002)

Corps gras d'origines animale et végétale - Détermination de la teneur en sédiments visibles dans des graisses et huiles brutes (ISO 19219:2002)

Animal and vegetable fats and oils - Determination of visible foots in crude fats and oils (ISO 19219:2002)

Toelating tot publicatie: 24 december 2003

Deze Europese norm EN ISO 19219: 2003 heeft de status van een Belgische norm.

Deze Europese norm bestaat in drie officiële versies (Duits, Engels, Frans).



Belgisch instituut voor normalisatie (BIN), vereniging zonder winstoogmerk
Brabançonnelaan 29 - 1000 BRUSSEL - telefoon: 02 738 01 12 - fax: 02 733 42 64
e-mail: info@bin.be - BIN Online: www.bin.be - prk. 000-0063310-66

ICS 67.200.10

Version Française

Corps gras d'origines animale et végétale - Détermination de la teneur en sédiments visibles dans des graisses et huiles brutes (ISO 19219:2002)

Tierische und pflanzliche Fette und Öle - Bestimmung von sichtbarem Bodensatz in rohen Fetten und Ölen (ISO 19219:2002)

Animal and vegetable fats and oils - Determination of visible foots in crude fats and oils (ISO 19219:2002)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 25 septembre 2003.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

EN ISO 19219:2003 (F)

Avant-propos

Le texte de l'ISO 19219:2002 a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 34 "Produits agricoles alimentaires" de l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO) et a été repris comme EN ISO 19219:2003 par le Comité Technique CEN/TC 307 "Oléagineux, corps gras d'origine végétale et animale et leurs co-produits - Méthodes d'échantillonnage et d'analyse", dont le secrétariat est tenu par l'AFNOR.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en mai 2004, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en mai 2004.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède et Suisse.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 19219:2002 a été approuvé par le CEN comme EN ISO 19219:2003 sans aucune modification.

NOTE Les références normatives aux Normes internationales sont mentionnées en Annexe ZA (normative).

Annexe ZA (normative)

Références normatives aux publications internationales avec leurs publications européennes correspondantes

Cette norme européenne comporte par référence datée ou non datée des dispositions issues d'autres publications. Ces références normatives sont citées aux endroits appropriés dans le texte et les publications sont énumérées ci-après. Pour les références datées les amendements ou révisions ultérieurs de l'une quelconque de ces publications ne s'appliquent à cette norme européenne que s'ils y ont été incorporés par amendement ou révision. Pour les références non datées, la dernière édition de la publication à laquelle il est fait référence s'applique (y compris les amendements).

NOTE Dans le cas où une publication internationale est modifiée par des modifications communes, indiqué par (mod.), l'EN/le HD correspondant(e) s'applique.

<u>Publication</u>	<u>Année</u>	<u>Titre</u>	<u>EN</u>	<u>Année</u>
ISO 661	1989	Corps gras d'origines animale et végétale - Préparation de l'échantillon pour essai	EN ISO 661	1995

NORME INTERNATIONALE

ISO 19219

Première édition
2002-04-01

Corps gras d'origines animale et végétale — Détermination de la teneur en sédiments visibles dans des graisses et huiles brutes

*Animal and vegetable fats and oils — Determination of visible foots in
crude fats and oils*



Numéro de référence
ISO 19219:2002(F)

© ISO 2002

PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

© ISO 2002

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.ch
Web www.iso.ch

Imprimé en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 3.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments de la présente Norme internationale peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 19219 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 34, *Produits alimentaires*, sous-comité SC 11, *Corps gras d'origines animale et végétale*.

L'annexe A de la présente Norme internationale est donnée uniquement à titre d'information.

Corps gras d'origines animale et végétale — Détermination de la teneur en sédiments visibles dans des graisses et huiles brutes

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie une méthode pour la détermination de la teneur en substances visibles dans des graisses et huiles brutes susceptibles d'être séparés par gravité.

2 Référence normative

Le document normatif suivant contient des dispositions qui, par suite de la référence qui y est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Pour les références datées, les amendements ultérieurs ou les révisions de ces publications ne s'appliquent pas. Toutefois, les parties prenantes aux accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer l'édition la plus récente du document normatif indiqué ci-après. Pour les références non datées, la dernière édition du document normatif en référence s'applique. Les membres de l'ISO et de la CEI possèdent le registre des Normes internationales en vigueur.

ISO 661:1989, *Corps gras d'origines animale et végétale — Préparation de l'échantillon pour essai*

3 Termes et définitions

Pour les besoins de la présente Norme internationale, le terme et la définition suivants s'appliquent.

3.1 sédiments visibles

substance insoluble présente dans les corps gras, pouvant elle-même retenir de l'huile, et qui s'en sépare en 96 h à la température spécifiée dans la présente Norme internationale

NOTE 1 À l'origine, pour désigner les impuretés présentes dans l'huile de lin brute et qui précipitaient pendant le stockage et se déposaient ensuite au fond («pied») de la cuve, le terme «pieds» était utilisé.

NOTE 2 Les sédiments visibles peuvent être quantifiés au moyen du stockage d'un échantillon de corps gras homogénéisé pendant une période de 96 h, à une température soit de 20 °C, soit supérieure de 10 °C au point de fusion, en retenant la valeur la plus élevée.

4 Principe

L'essai consiste à laisser reposer une prise d'essai de corps gras homogénéisée pendant 96 h à une température contrôlée. Le volume de substance séparée appelée «sédiments visibles» est obtenu par lecture du tube gradué.